

Courriel

Montréal le 22 février 2016

**Objet : Demande d'accès concernant le 5190, boulevard LaSalle, Montréal
lot 1 438 046**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 3 février dernier, et à notre conversation du 19 février concernant le lieu mentionné en objet.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Permission, art 65, datée du 11 janvier 2016, 2 pages
2. Fiche de gestion des terrains contaminés No 10982, 2 pages
3. Annexe 11 de l'addenda du 11 décembre 2015, 2 pages

Après vérification, nous vous informons que votre demande relève davantage de la compétence de la ville de Montréal (Verdun, division de l'ingénierie, infrastructure et génie municipal). En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme/ministère/municipalité :

Caroline Fisette, Directrice du bureau d'arrondissement
4555, rue de Verdun
Verdun (QC) H4G 1M4
Tél. : 514 765-7017 Téléc. : 514 765-7006
cfisette@ville.montreal.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par : Isabelle Falardeau
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Montréal, le 11 janvier 2016

PERMISSION
Loi sur la qualité de l'environnement
(RLRQ, chapitre Q-2, article 65)

Ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1C6

N/Réf. : 7610-06-01-08160-10
401315649

Objet : Construction sur un lieu d'élimination de matières résiduelles désaffecté

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de permission du 30 octobre 2012, reçue le 31 octobre 2012 et complétée le 9 décembre 2015, j'autorise, conformément à l'article 65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Agrandissement de l'édifice Guy-Gagnon et mise en place des mesures de mitigation de biogaz sur le lot 1 438 046 du cadastre du Québec, situé au 5 190, boulevard Lasalle, arrondissement Verdun à Montréal.

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

- Document intitulé « Demande d'autorisation - Agrandissement de l'édifice Guy-Gagnon - Arrondissement Verdun, Ville de Montréal », daté du 30 octobre 2012, préparé par Inspec-Sol et signé par Yannick Tremblay, ing., et Marco Thompson, ing.;
- Document intitulé « Dépôt de documents en addenda - Agrandissement de l'édifice Guy-Gagnon », daté du 9 décembre 2015, préparé par l'arrondissement Verdun et signé par Jean-François Dutil, ing.

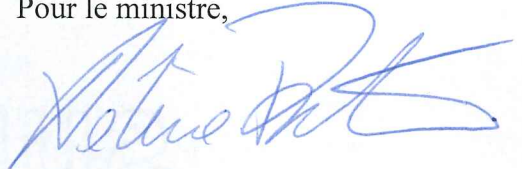
En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé conformément à ces documents.

La présente permission est délivrée en vertu de l'article 65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et, par la présente, son titulaire est avisé que les questions de génie civil (capacité portante des sols, etc.) n'ont pas été étudiées en vertu de cet article et qu'elles relèvent entièrement et exclusivement de lui et de ses consultants, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques déclinant toute responsabilité à leur égard.

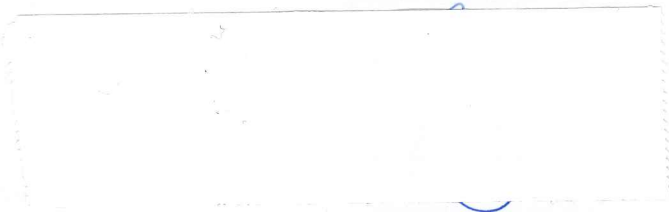
En outre, cette permission ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



HP/JLP/gg

Hélène Proteau
Directrice régionale de l'analyse et de
l'expertise de Montréal, de Laval, de
Lanaudière et des Laurentides



MONTREAL

SYSTEME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINES
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 10982

NO LIEU : X2139111

ANCIEN NO GTC :

DOSSIER

NOM LEGAL DU LIEU D'INTERVENTION : Edifice Guy-Gagnon

NOM DE LA FICHE GTC : 5190, boulevard LaSalle - Edifice Guy-Gagnon

TYPES DE PROPRIETAIRE

SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Municipal

Milieu(x) receleur(s) affecte(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

MUNICIPALITE

MRC

CODE POSTAL

5190, boulevard LaSalle
Montréal (Québec)

Montréal

Ville de Montréal

H4H 1N8

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUEBEC

1438046

COORDONNEES

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,4535575189

LONGITUDE : -73,5650672487

AUTRES ADRESSES AFFECTEES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITE

CODE POSTAL

CARACTERISTIQUES

ELLEMENT DECLENCHEUR : Protection seulement

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINES INITIAUX			
TRAITES / EXCAVES			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² : 8 082

SUPERFICIE AFFECTEE EN M² : 8 082

QUALITE DES SOLS AVANT REHABILITATION : > C

QUALITE DES SOLS RESIDUELS APRES REHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HETEROGENE :

EPAISSEUR EN M : 9

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

EAU SOUTERRAINE

Hydrocarbures aromatiques polycycliques*

Hydrocarbures petroliers C10 à C50

Métaux*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : MIXTE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. REHABILITEE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

MONTREAL

SYSTEME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINES
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 10982

NO LIEU : X2139111

ANCIEN NO GTC :

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 2013

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

NON-NÉCESSAIRE ÉTAPE INITIÉE ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE

CARACTÉRISATION

2011

RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Poon, Jia Lun

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

DATE DE CRÉATION : 2015-12-15

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2015-12-15

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2016-02-19